

Département des Pyrénées-Atlantiques

DE LA COMMUNE DE MONTARDON

NOMBRE DE MEMBRES		
afférents au conseil municipal	En exercice	ont pris part à la délibération
19	19	19
Date de convocation		
13 novembre 2023		

Séance du 16 novembre 2023

L'an deux mille vingt-trois, le seize novembre à dix-neuf heure, le Conseil Municipal de cette commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, à la salle du conseil de MONTARDON, sous la présidence de M. Stéphane BONNASSIOLLE, Maire.

Présents : S. BONNASSIOLLE, C. HIALE GUILHAMOU, T. GADOU, N. DRAESCHER, F. GOMMY, S. PIZEL, A. POUBLAN, S. BAUDY, M. TIRCAZES, F. COUDURE, V. BERGES, F. FERNANDES, T. BEUGNIES, S. DAUBE, F. SUBIAS, J. POUBLAN, M.H BEAUSSIER,

Absents : H. IRIGOIN-BERNADET (pouvoir à C. HIALÉ-GUILHAMOU), C. BOISSIERE (pouvoir à S. BONNASSIOLLE)

T. GADOU a été élu secrétaire de séance.

N°2023/60

CONVENTIONS DE SERVITUDE ENEDIS

Le Maire expose à l'assemblée que, dans le cadre des projets de piste cyclable, ENEDIS souhaite poser un coffret REMBT 600 P33-D-10 sur la parcelle AK 144 qui appartient à la collectivité dans le but de réaliser une extension du réseau suite au projet autorisé de pôle multiservices porté par Pau Béarn Habitat.

Le Conseil Municipal, ouï l'exposé du Maire et après en avoir délibéré,

AUTORISE - L'extension de réseau sur la parcelle 144 section AK,

AUTORISE - La pose du coffret REMBT 600 P33-D-10,

CHARGE - Le Maire de procéder à toutes les formalités nécessaires à cette opération.

Suffrages exprimés : 19

Pour : 19

Envoyé en préfecture le 17/11/2023

Reçu en préfecture le 17/11/2023

Publié le

ID : 064-216403998-20231117-2023_60-DE

S²LO

Fait et délibéré en séance.

Le Maire

Stéphane BONNASSIOLLE.

